



Code d'éthique



INTRODUCTION

Galileo attend de ses administrateurs, collaborateurs, partenaires, prestataires et parties prenantes le respect des standards les plus exigeants en matière d'intégrité, de transparence, de responsabilité et de conformité aux lois. Le présent Code d'éthique (ci-après le "**Code**") énonce les principes et règles de conduite auxquels Galileo et l'ensemble de ses interlocuteurs sont tenus dans le cadre de leurs activités professionnelles et de leurs relations d'affaires.

Ce Code souligne les fondements de la renommée de Galileo et rappelle la responsabilité de chacun dans le respect et la préservation des engagements de l'entreprise envers ses parties prenantes. Il vise à éviter tout acte ou comportement contraire aux valeurs fondamentales que Galileo entend promouvoir.

Galileo s'emploie à créer un environnement de travail motivant et bienveillant, fondé sur le respect de ses Valeurs. Dans cette optique, chacun est appelé à faire preuve de respect, de fiabilité, de responsabilisation, d'équité, d'empathie et de civilité.

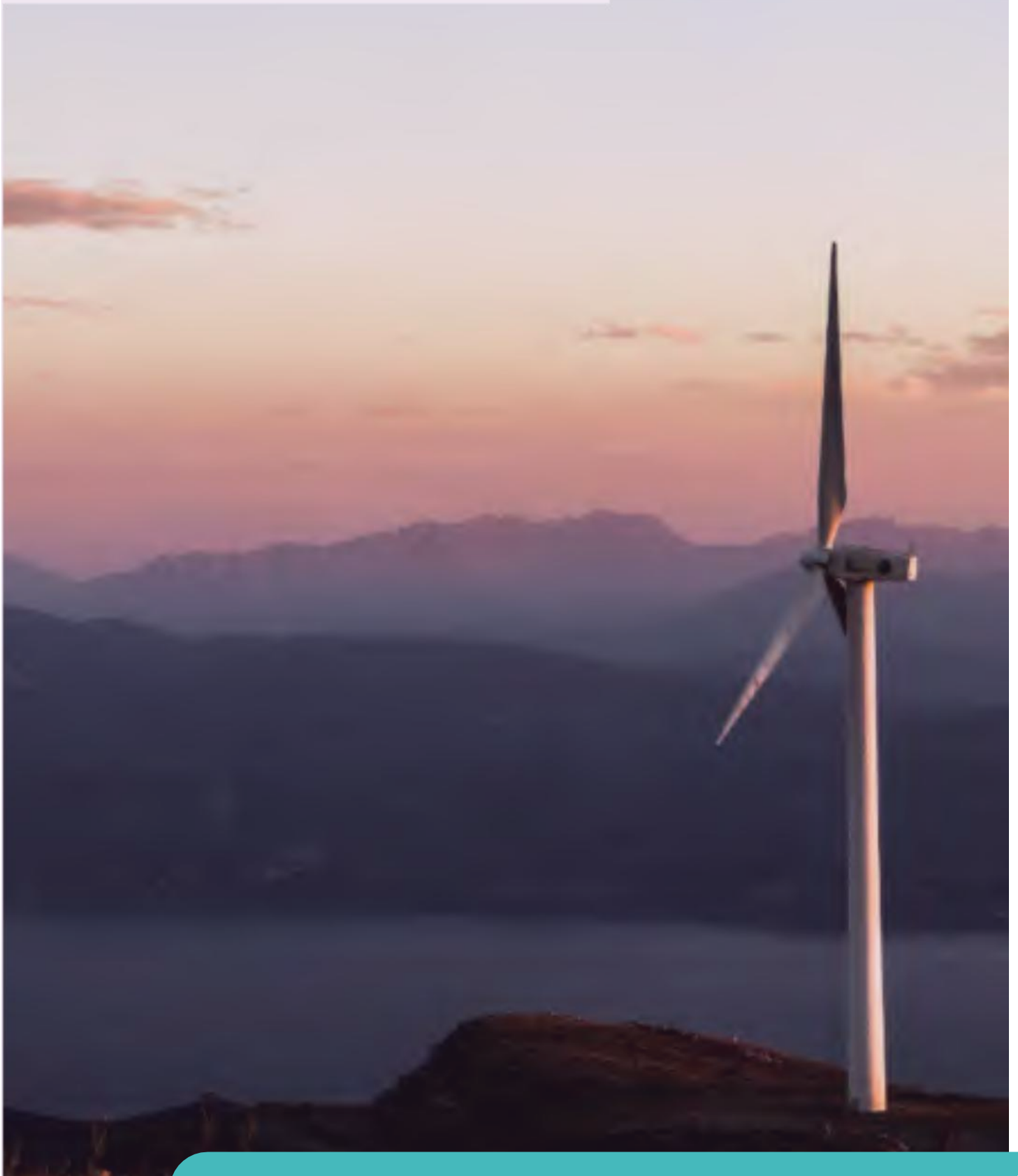
Enfin, Galileo reconnaît la richesse que représente la diversité sous toutes ses formes, considérée comme un levier de performance, et s'engage à respecter les principes environnementaux au cœur de son modèle d'entreprise.

CHAMP D'APPLICATION

Le présent Code s'applique au groupe Galileo Green Energy (ci-après "**Galileo**", "**nous**", "**notre**") ainsi qu'à ses organes d'administration et de contrôle, à ses dirigeants, à l'ensemble de ses salariés, et à tout tiers entretenant une collaboration durable avec Galileo dans le cadre de la réalisation de ses objectifs (ci-après les "**Destinataires**").

Notre mission

Contribuer activement à la transition énergétique européenne.



Nos Valeurs

Nos valeurs reflètent ce que nous sommes et ce en quoi nous croyons. Elles orientent nos décisions, traduisent notre engagement et inspirent tant notre conduite que celle de nos partenaires.

ENTREPRENEURIAT

Nous encourageons l'exploration d'idées nouvelles, la prise d'initiative et nous assumons la responsabilité de tous nos résultats.

AGILITE

Nous nous attachons à comprendre rapidement les situations, à les analyser avec rigueur et à y répondre de manière pertinente, en nous appuyant sur des fondations solides.

COLLABORATION

Nous avançons ensemble, dans un esprit d'écoute, d'empathie et de compromis, pour servir au mieux les intérêts de toutes les parties concernées.

RESPONSABILISATION

Nous donnons à chacun les moyens de décider avec discernement, grâce à un accompagnement, une formation continue et un cadre de confiance.

TRANSPARENCE

Nous partageons les faits de manière ouverte et assumée, en toute clarté avec nos collègues, partenaires et investisseurs.



Nos Principes

PROBITÉ & ETHIQUE DANS LES AFFAIRES

Galileo adopte une position ferme et sans équivoque contre la corruption et toute forme de délit économique ou financier sans aucun compromis sur cet engagement, quelles que soient les considérations commerciales.

Nous veillons à agir avec discernement, et à traiter les situations sensibles avec compétence et intégrité. Nous sollicitons tout avis/conseil externe en cas de doute.

Nous choisissons de collaborer uniquement avec des partenaires dont les pratiques sont conformes à nos exigences, ou qui sont engagés dans une démarche sérieuse d'amélioration.

ÉTHIQUE DU TRAVAIL

Chez Galileo, nous priorisons un environnement de travail sûr et sain, en veillant à ce que personne ne soit mis en danger. Nous accordons une grande importance au bien-être de chacun, de nous-mêmes comme de nos collègues, en tenant compte systématiquement de l'impact de nos actions sur les autres.

Nous encourageons l'apprentissage continu à partir de nos expériences quotidiennes et favorisons une communication ouverte.

En partageant nos connaissances à l'échelle de l'organisation, nous contribuons à la croissance et à l'inclusivité. Notre culture repose sur la responsabilité, la collaboration et la volonté de générer collectivement un impact positif.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Galileo s'engage à contribuer activement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et à promouvoir une transition énergétique juste et bas carbone.

Partant de son cœur de métier, Galileo soutient une approche globale du développement durable, qui constitue le fondement de toutes ses relations avec les parties prenantes.





Principes éthiques

Probité & Éthique dans les affaires

“Chez Galileo, nous nous engageons à exercer nos activités selon les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité. Nous sommes convaincus que l'éthique constitue le socle de notre réussite et un élément fondamental de notre culture d'entreprise.”

Ingmar Wilhelm, *Co-fondateur et Directeur général*

1. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Les destinataires du Code s'engagent à préserver et à promouvoir les intérêts de Galileo en prenant des décisions objectives et en évitant de manière proactive toute situation de conflit d'intérêts, qu'elle soit réelle, potentielle ou apparente, dans le respect constant des principes établis dans le présent Code.

Ils veillent à ce que leurs intérêts personnels ne soient pas en conflit, ni ne semblent l'être, avec ceux de Galileo.

Un conflit d'intérêts est une situation dans laquelle un intérêt privé, financier ou autre, d'un collaborateur ou de ses proches **est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice impartial, objectif et indépendant de ses fonctions professionnelles.**

À TITRE D'EXEMPLE:

- Nous n'entretiendrons aucune relation d'affaires non divulguée et non approuvée, y compris avec des fournisseurs, des clients, des actionnaires, des sociétés dans lesquelles Galileo a investi ou avec des concurrents, qui pourrait compromettre, ou être perçue comme compromettant l'indépendance de tout jugement rendu au nom de Galileo;
- Nous ne nous engagerons dans aucune autre activité professionnelle ou commerciale susceptible d'entrer en conflit avec notre capacité à remplir nos fonctions pour Galileo, ni ne soutiendrons un parti ou une organisation politique autrement qu'à titre strictement personnel;
- De la même manière, Galileo attend de tous ses consultants ou prestataires de services qu'ils déclarent et gèrent tout conflit d'intérêts potentiel lorsqu'ils fournissent des services à Galileo, dans les meilleurs intérêts de Galileo.

POUR ÉVITER LES SITUATIONS DE CONFLIT, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS:

- S'efforcent d'éviter les conflits, dans la mesure du possible, et comprennent que même l'apparence d'un conflit peut être préjudiciable;
- Déclarent sans délai les conflits dès leur apparition.
- Prennent les mesures appropriées pour gérer les conflits et réduire les risques qu'ils présentent;

POLITIQUES CLÉS DE GALILEO:

- Politique relative aux conflits d'intérêts

2. PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Galileo applique une tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

- La **fraude** consiste en un abus de position, en la fourniture d'informations fausses ou en l'atteinte aux droits d'autrui dans le but d'en tirer un avantage personnel.
- La **corruption** désigne toute offre, promesse ou sollicitation d'un avantage de valeur en vue d'obtenir ou de conserver un contrat, d'acquérir un avantage commercial ou d'influencer une décision ayant un impact sur Galileo.
- Le **blanchiment d'argent** désigne tout mécanisme permettant l'acquisition, la détention, l'utilisation ou le contrôle de biens d'origine criminelle. Le financement du terrorisme constitue une infraction financière lorsqu'une personne fournit ou recueille des fonds dans l'intention de commettre des actes terroristes.

Tous les destinataires doivent s'abstenir de tout acte, ou de toute omission, susceptible de faciliter une fraude, un acte de corruption, un blanchiment d'argent ou toute autre infraction financière, et doivent les condamner.

2.1. LA FRAUDE

Galileo interdit tout comportement frauduleux ainsi que le fait d'aider ou de faciliter sciemment un tiers à commettre une fraude.

Le défaut de traitement du risque de fraude peut porter atteinte à la réputation de l'entreprise et entraîner des enquêtes, des amendes et/ou d'autres sanctions à l'encontre de la société et/ou des personnes impliquées.

2.2. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Conformément au principe de **tolérance zéro**, Galileo interdit et combat toutes les formes de corruption, quels qu'en soient les bénéficiaires, sans aucune exception.

Nous avons mis en place des règles et des mécanismes de contrôle visant à prévenir et à combattre le risque de corruption dans l'exercice de nos activités.

Les politiques de Galileo en matière de lutte contre la corruption ont pour objectif d'assurer le respect des exigences et obligations prévues par les législations, réglementations, règles et directives applicables dans le secteur.

POUR PRÉVENIR TOUTE FORME DE CORRUPTION, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS:

- Agissent en toutes circonstances avec équité et transparence, et de manière proportionnée, afin de se conformer à toute législation applicable en matière de lutte contre la corruption;

- Ne jamais demander, accepter, proposer, offrir ou autoriser aucun type de pot-de-vin, y compris les paiements de facilitation.¹ Un pot-de-vin peut prendre la forme de cadeaux, d'invitations, de voyages, de primes, d'offres d'emploi, de remises ou de "commissions occultes", de prêts, d'honoraires, de prestations, de dons ou de faveurs ;
- Veiller à ce que tous les cadeaux et invitations soient faits de bonne foi, restent occasionnels, raisonnables et appropriés, et qu'ils ne soient jamais offerts dans le but d'influencer la décision d'un destinataire ou d'obtenir un avantage injustifié;
- Veiller à ce que, dans le cadre des accords juridiques applicables, les parties contractantes respectent en permanence l'ensemble des lois, règlements et sanctions en matière de lutte contre la corruption en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités;
- Reconnaître les collaborateurs qui agissent avec intégrité et s'abstenir de les pénaliser s'ils perdent une opportunité d'affaires en raison de leur comportement éthique.
- Coopèrent avec les autorités judiciaires et de régulation dans le cadre de toute enquête ou demande relative à d'éventuelles activités de blanchiment d'argent.

2.3. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Chez Galileo, nous nous engageons à maintenir les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de conformité dans l'ensemble de nos activités.

Nous reconnaissons que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme représentent des risques majeurs pour notre organisation et pour la société. Pour faire face à ces risques, nous mettons en œuvre des pratiques rigoureuses de lutte contre le blanchiment d'argent et promouvons une véritable culture de la conformité.

POUR PRÉVENIR TOUTE FORME DE BLANCHIMENT D'ARGENT, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS:

- N'acceptent ni fonds ni actifs de quelque nature que ce soit s'ils savent ou ont des raisons raisonnables de soupçonner qu'ils proviennent d'activités criminelles;
- S'abstiennent de participer ou d'aider un tiers à se livrer à des activités de blanchiment d'argent;
- S'assurent de bien connaître leurs partenaires commerciaux, en vérifiant leur légitimité et leur fiabilité, par l'application d'une politique de contrôle de conformité mise en place par Galileo;
- Ne facilitent pas sciemment ou intentionnellement la fraude ou l'évasion fiscale, sous quelque forme que ce soit; coopèrent avec les autorités judiciaires et de régulation dans le cadre de toute enquête ou demande relative à d'éventuelles activités de blanchiment d'argent.

POLITIQUES CLÉS DE GALILEO:

- Politique de prévention de la criminalité financière
- Politique de lutte contre la corruption
- Politique relative aux conflits d'intérêts

¹ Les paiements de facilitation désignent de petits paiements versés à des agents publics afin d'accélérer l'exécution d'actes administratifs de routine. Bien que parfois tolérés dans certains pays, ils sont interdits par la loi française et par nos règles internes, car ils constituent une forme de corruption.

3. RELATIONS AVEC NOS PARTIES PRENANTES

3.1. RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS, PARTENAIRES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Nous partageons nos Valeurs et Principes avec nos fournisseurs ainsi qu'avec nos partenaires commerciaux et industriels, dans le but de bâtir des relations fondées sur la plus haute transparence. Au-delà de leur professionnalisme reconnu, nous attendons de nos fournisseurs et partenaires qu'ils adhèrent à nos Valeurs et Principes. Nous nous engageons à agir, et à nous comporter en toute circonstance, avec équité, intégrité et loyauté, dans le respect de nos engagements contractuels.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS:

- Veillent à ne collaborer qu'avec des fournisseurs, partenaires commerciaux et industriels partageant notre engagement en faveur de pratiques professionnelles éthiques;
- Adoptent des processus rigoureux de qualification, de sélection et de suivi de leurs fournisseurs et partenaires, fondés sur les principes de transparence et d'intégrité;
- Ne demandent pas à leurs fournisseurs, partenaires commerciaux ou industriels d'agir de manière à mettre en danger leur personnel ou leur organisation.

3.2. RELATIONS AVEC NOS ACTIONNAIRES

Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits de nos actionnaires, en protégeant leurs investissements par la création de valeur à travers le développement de nos activités. Nous adoptons des pratiques exemplaires en matière de gouvernance d'entreprise et accordons une priorité à la communication claire et réactive avec nos actionnaires, afin de favoriser une prise de décision éclairée.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS:

- Communiquent de manière transparente sur les stratégies de l'entreprise et les initiatives de sa direction;
- Entretiennent un dialogue permanent et constructif avec les actionnaires, en étant à l'écoute de leurs besoins et en répondant à leurs préoccupations légitimes;
- S'engagent à créer de la valeur, notamment à long terme, au bénéfice des actionnaires, en promouvant une croissance durable de nos activités et en renforçant la confiance dans l'entreprise, tout en prenant en compte les intérêts de l'ensemble des parties prenantes.

3.3. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS ET LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Galileo fait preuve d'une attention particulière dans ses relations avec les agents publics et les administrations publiques, afin d'éviter toute impression de corruption, notamment dans l'échange de cadeaux et d'invitations, sauf lorsqu'il s'agit d'objets symboliques ou de valeur minimale. Les cadeaux et invitations de valeur symbolique ou minimale peuvent être acceptables à condition qu'ils ne visent pas à influencer nos actions ou celles des agents publics, et que cela soit conforme à la Politique de lutte contre la corruption de Galileo ainsi qu'à toute disposition légale applicable. Nous encourageons et favorisons une communication continue et une collaboration avec les autorités et les institutions aux niveaux international, national et local.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS :

- S'assurent de ne travailler qu'avec des partenaires commerciaux partageant notre engagement en faveur de pratiques professionnelles éthiques;
- Évitent de formuler, de soutenir ou d'encourager des déclarations auprès des autorités et institutions qui seraient fausses ou inexactes;
- Fassent preuve d'une attention particulière dans leurs interactions avec les agents publics afin d'éviter toute impression de corruption;
- Maintiennent des relations avec les autorités et institutions strictement dans le cadre de leurs fonctions et n'agissent que dans le cadre de leurs périmètres de responsabilités.

POLITIQUES CLÉS DE GALILEO:

- Politique de prévention de la criminalité financière
- Politique de lutte contre la corruption
- Politique relative aux conflits d'intérêts
 - Politique de Développement Durable
-

4. ÉQUITÉ SUR LE MARCHE

4.1. CONCURRENCE LOYALE ET TRAITEMENT ÉQUITABLE

Chez Galileo, nous menons nos activités avec détermination, mais toujours de manière équitable et conforme à la loi.

Galileo attend de tous les destinataires qu'ils agissent avec honnêteté et équité dans toutes leurs relations avec les concurrents, les clients, les conseillers professionnels et les autres parties prenantes, tout comme Galileo attend que ces mêmes parties fassent preuve d'honnêteté et d'équité à notre égard.

4.2. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Chez Galileo, nous nous engageons à protéger la vie privée et les données personnelles de nos collaborateurs, clients et parties prenantes.

Nous reconnaissons que la protection des données constitue un droit fondamental et un élément essentiel de l'intégrité de notre entreprise.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS:

- Respectent toutes les lois et réglementations applicables en matière de protection des données, en garantissant un traitement responsable et conforme des données personnelles;
- Mettent en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger les données personnelles contre tout accès non autorisé, toute perte ou toute utilisation abusive, en assurant leur confidentialité, leur intégrité et leur disponibilité;
- Mettent en place des procédures permettant de réagir rapidement à toute violation ou incident impliquant des données, en veillant à informer les personnes concernées conformément aux dispositions légales.

POLITIQUES CLÉS DE GALILEO:

- Politique de sécurité de l'information et politiques informatiques associées
- Politique de prévention de la criminalité financière
- Politique de protection des données
- Politique de confidentialité du personnel interne

5. PROTECTION DES ACTIVITÉS DE GALILEO

5.1. CONFIDENTIALITÉ ET UTILISATION DES INFORMATIONS DE GALILEO

Galileo garantit la confidentialité des informations en sa possession, dans le respect de la législation applicable, et attend le même engagement de la part de tous les destinataires qui, du fait de leurs fonctions, ont accès à de telles informations confidentielles. Nous veillons à la gestion rigoureuse de toutes les informations de l'entreprise, en interne comme en externe, car toute divulgation inappropriée pourrait nuire à la compétitivité de Galileo et porter atteinte à sa réputation.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS :

- S'abstiennent d'utiliser des informations confidentielles à des fins étrangères à l'exercice de leurs fonctions, en les utilisant uniquement dans l'intérêt de Galileo et de ses clients, et jamais à des fins personnelles;
- Veillent à la bonne gestion des informations de l'entreprise, en particulier celles de nature sensible, et préviennent activement tout comportement pouvant entraîner un abus de marché, un acte d'espionnage industriel ou de sabotage;
- Veillent à la bonne gestion des informations de l'entreprise, en particulier celles de nature sensible, et préviennent activement tout comportement pouvant entraîner un abus de marché, un acte d'espionnage industriel ou de sabotage.

POLITIQUES CLÉS DE GALILEO:

- Politique de sécurité de l'information et politiques informatiques associées
- Politique de protection des données
- Politique de confidentialité du personnel interne

Éthique du travail

“La réussite de Galileo repose sur notre capacité à attirer et à fidéliser les talents en respectant et en valorisant chaque collaborateur, pour grandir ensemble.”

Simona Ferri, Directrice des Ressources Humaines

1. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Galileo place la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs, ainsi que de toute personne impliquée dans ses activités, au cœur de ses priorités, en faisant de la santé et de la sécurité sa responsabilité première.

Galileo s'engage à offrir un environnement de travail où chacun se respecte, se soutient, prend soin des autres et de l'environnement qui l'entoure. Notre objectif est de construire et de maintenir les standards les plus élevés en matière de protection.

Galileo est convaincue que la santé et la sécurité ne se limitent pas à la prévention des blessures physiques. Il s'agit aussi d'être vigilant et d'anticiper, le plus tôt possible, les menaces qui pèsent sur nous, nos collègues et nos parties prenantes.

Nous aspirons à instaurer une culture de santé et de sécurité interdépendante, fondée sur la somme de nos comportements, convaincus que le progrès en la matière ne peut être atteint que collectivement.

LES AMBITIONS DE GALILEO SE TRADUISENT PAR LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX SUIVANTS:

- Développer une culture de santé et de sécurité interdépendante à tous les niveaux de l'organisation et dans l'ensemble de nos activités;
- Maîtriser les risques liés à la santé et à la sécurité, afin de protéger tous les aspects du bien-être et de préserver l'environnement;
- Éviter tout préjudice aux personnes et à l'environnement.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS:

- Mettent en œuvre des actions concrètes pour développer une culture de santé et de sécurité interdépendante, maîtriser les risques et éviter les atteintes à l'intégrité des personnes et à l'environnement;
- Veillent à identifier, éliminer ou réduire les dangers et les risques dans toute la mesure du raisonnable;
- Suivent les consignes, les informations, les formations, les instructions ou la supervision nécessaires.





2. DIVERSITÉ ET INCLUSION

Galileo entend valoriser la force que représente la diversité, en constituant des équipes aux profils les plus variés et en veillant à ce que tous les collaborateurs, prestataires et membres des communautés dans lesquelles nous opérons se sentent accueillis, respectés et soutenus.

L'entreprise s'engage à garantir un traitement équitable à chacun, et à promouvoir la diversité au sein de ses effectifs, en reconnaissant et en valorisant les apports spécifiques liés à la diversité des compétences, des expériences, des points de vue et des parcours individuels.

Bien que Galileo et ses équipes s'emploient à éviter toute forme de discrimination, les préjugés représentent un phénomène réel, difficile à déceler, qui mérite une attention particulière et demande une vigilance active pour être prévenu.

Les recrutements, les conditions d'emploi et les rémunérations sont fondés exclusivement sur le mérite et les compétences, dans le respect des lois, des contrats de travail, des règlements et des directives en vigueur.

Galileo veille à offrir un environnement de travail propice à l'esprit d'équipe et exempt de toute forme de discrimination ou de comportement illicite.

3. INTIMIDATION, HARCÈLEMENT OU DISCRIMINATION

Galileo défend fermement le droit de chacun à être traité équitablement sur son lieu de travail ou dans tout autre cadre professionnel – sans aucune exception.

L'entreprise s'engage à offrir un environnement de travail sûr et exempt de toute forme d'intimidation, de discrimination et/ou de harcèlement, et prend toutes les mesures raisonnables pour y parvenir.

Il appartient à chaque destinataire du Code de veiller à ce que nous contribuions tous à un climat professionnel positif et sain. Galileo prend toutes les mesures raisonnables pour que les situations d'intimidation, de harcèlement ou de discrimination soient traitées sans délai.

4. VALORISATION DES PERSONNES

Chez Galileo, nous sommes convaincus que notre réussite repose sur les femmes et les hommes qui composent notre équipe. Nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif, respectueux et stimulant, où chacun peut développer pleinement son potentiel et contribuer activement à nos objectifs communs. Nous considérons nos collaborateurs comme notre bien le plus précieux et mettons tout en œuvre pour créer les conditions nécessaires à leur épanouissement.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES :

- Qu'ils favorisent une communication ouverte et transparente, en encourageant les échanges, les feedbacks et le dialogue à tous les niveaux de l'organisation;
- Qu'ils cultivent une culture de la coopération et du travail en équipe, convaincus que la diversité des points de vue et les efforts collectifs sont sources d'innovation et de réussite;
- Qu'ils encouragent l'autonomie et la prise de décision dans le cadre des responsabilités de chacun, afin de renforcer le sens des responsabilités et l'implication individuelle.

POLITIQUES CLÉS DE GALILEO:

- Politique Santé, Sécurité et Environnement (SSE)
- Politique Diversité et Inclusion
- Politique de Développement Durable

Responsabilité environnementale et sociale

“ Chez Galileo, nous sommes pleinement conscients que notre succès à long terme est indissociable du bien-être de notre planète et de celui de nos parties prenantes. Nos objectifs en matière de développement durable traduisent notre engagement en faveur de pratiques responsables, au service d'un avenir plus sain et plus durable.”

Katy Hogg, Directrice des opérations

1. ENVIRONNEMENT

1.1. DÉCARBONATION

En tant que développeur d'infrastructures d'énergie renouvelable, Galileo s'engage activement à accélérer la transition énergétique mondiale vers une énergie à faible émission de carbone. Nous soutenons les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 visant à limiter le réchauffement climatique et nous nous efforçons d'y contribuer concrètement.

1.2. MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Galileo s'engage à adopter des modes de fonctionnement qui optimisent l'utilisation des ressources naturelles et minimisent les impacts négatifs sur l'environnement. Nous collaborons de manière proactive avec nos partenaires afin d'intégrer cette approche à chaque étape de nos projets. Nous attendons également de tous les destinataires qu'ils respectent scrupuleusement les lois et réglementations locales et régionales en matière de protection de l'environnement.

2. DROITS DE L'HOMME ET ESCLAVAGE MODERNE

2.1. DROITS DE L'HOMME

Chez Galileo, nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits humains dans tous les aspects de nos activités et de nos relations professionnelles.

Nous croyons que chaque individu a droit au respect de ses droits et libertés fondamentales, et nous nous efforçons de créer un environnement de travail et un cadre d'affaires fondés sur ces principes.

Par ces actions, nous contribuons à instaurer une culture qui respecte et protège les droits humains, réaffirmant notre engagement envers une conduite éthique des affaires et notre responsabilité sociale.



Nous soutenons la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, ainsi que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).

POUR PRÉSERVER CES PRINCIPES, GALILEO ATTEND DE TOUS LES DESTINATAIRES QU'ILS:

- Traitent toute personne avec respect et dignité, en contribuant à un environnement inclusif respectant la diversité et l'égalité;
- Respectent l'ensemble des lois et réglementations relatives aux droits humains en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités;
- Signalent, par les voies appropriées, toute atteinte présumée aux droits humains, qu'elle concerne l'entreprise ou sa chaîne d'approvisionnement;
- Soient à l'écoute des collaborateurs, des fournisseurs et des communautés locales pour mieux comprendre leurs préoccupations en matière de droits humains et promouvoir notre engagement dans ce domaine;
- Veillent à ce que les pratiques de travail relevant de leur domaine de responsabilité respectent des critères éthiques et équitables, notamment l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

2.2. ESCLAVAGE MODERNE

Chez Galileo, nous nous engageons à respecter les normes éthiques les plus élevées et appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains, sous toutes leurs formes. Nous reconnaissons que l'esclavage moderne constitue une violation grave des droits humains et nous nous engageons à garantir que nos activités ainsi que nos chaînes d'approvisionnement en soient entièrement exemptes. En adhérant à ces principes, et en attendant de tous les Destinataires du Code qu'ils fassent de même, nous visons à instaurer un environnement professionnel responsable et éthique, fondé sur le respect des droits fondamentaux, la dignité et l'équité pour chacun.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, NOUS NOUS ENGAGEONS À:

- Sensibiliser nos collaborateurs et parties prenantes aux risques liés à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, en cultivant une culture de vigilance et de responsabilité.
- Cartographier l'ensemble de nos fournisseurs afin d'identifier les risques d'esclavage moderne et mettre en place les mesures de gestion appropriées;
- Appliquer des procédures rigoureuses de diligence raisonnable pour évaluer et limiter les risques d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement et nos opérations;
- Respecter l'ensemble des lois et réglementations en vigueur en matière d'esclavage moderne, en garantissant que nos pratiques soient conformes ou supérieures aux normes légales;
- Entretenir une communication transparente avec nos parties prenantes concernant nos politiques et pratiques contre l'esclavage moderne, et encourager le signalement de toute préoccupation ou violation dans ce domaine ;

- Collaborer étroitement avec nos fournisseurs, partenaires et autres intervenants afin de promouvoir des pratiques de travail éthiques et prévenir activement toute forme d'esclavage moderne dans l'ensemble de nos activités;
- Mettre en place des mesures de remédiation appropriées en cas d'identification d'un cas d'esclavage moderne dans nos opérations ou dans notre chaîne d'approvisionnement.

3. COMMUNAUTÉS

Chez Galileo, nous reconnaissons l'importance d'établir des relations solides et durables avec les communautés dans lesquelles nous opérons, dans le but de générer une valeur partagée à long terme. Nous nous engageons à soutenir activement les communautés locales situées à proximité de nos projets, en collaborant avec elles pour relever les défis existants et développer ensemble des solutions constructives.

4. GOUVERNANCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Compte tenu de la nature de nos activités, nous sommes pleinement conscients de l'importance d'avoir une vision claire de l'origine des matériaux et équipements utilisés dans nos projets, ainsi que des entreprises et des pratiques impliquées dans notre chaîne d'approvisionnement.

Notre stratégie d'approvisionnement durable repose en premier lieu sur une analyse rigoureuse des risques, afin d'anticiper et de gérer toute situation susceptible d'être contraire aux principes du présent Code.

Conscients de l'ampleur et de l'envergure internationale de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des infrastructures des énergies renouvelables, nous reconnaissons que Galileo, à lui seul, ne peut modifier en profondeur l'ensemble des pratiques du marché. C'est pourquoi nous privilégions une approche collaborative, en travaillant aux côtés des acteurs du secteur, de nos homologues et de nos fournisseurs pour faire progresser les standards de durabilité au sein de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

POLITIQUES CLÉS DE GALILEO:

- Politique de Développement Durable
- Politique Santé, Sécurité et Environnement (SSE)



Mise en œuvre du Code conduite

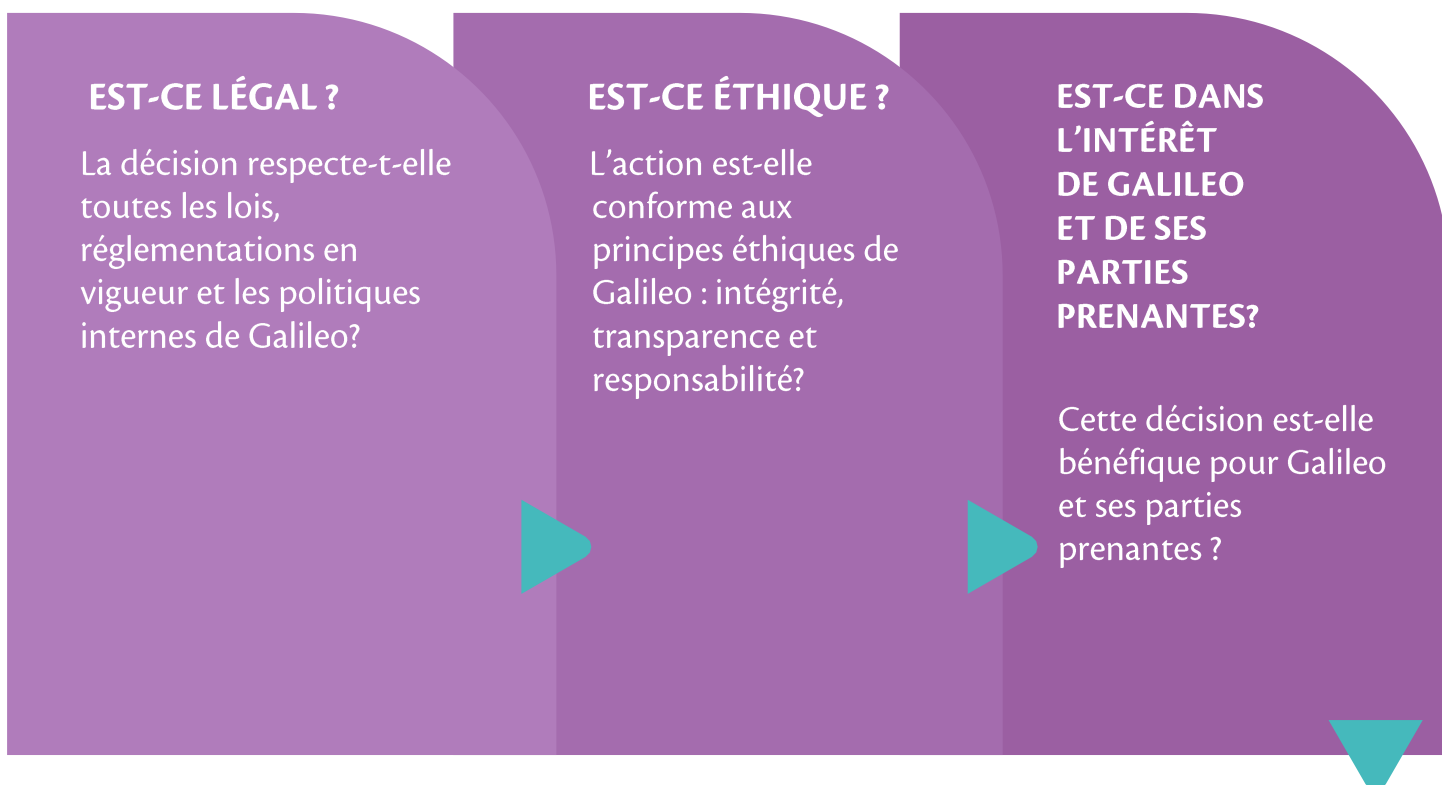
“Chez Galileo, prendre des décisions éthiques fait pleinement partie de notre responsabilité.”

Laura Belardinelli, Directrice juridique



Guide de prise de décision

1. LOGIGRAMME DÉCISIONNEL



“NON” Si la réponse à l'**UNE** des trois questions est **NON**, interrompez immédiatement le processus décisionnel et consultez votre responsable avant toute autre action.

“OUI” Si la réponse à toutes les trois questions est OUI, vous pouvez procéder à la décision envisagée.

2. EN CAS DE DOUTE

SI VOUS AVEZ LE MOINDRE DOUTE À QUELQUE ÉTAPE QUE CE SOIT, EN PLUS DE VOTRE SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE, VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS ADRESSER À:

- Le/la Responsable Conformité Groupe
- Le/la Juriste Général(e)
- Le/la Directrice des Ressources Humaines
- Le/la Responsable du Développement Durable

3. CONSÉQUENCES

Nous prenons toute violation du présent Code très au sérieux. Pour Galileo, toute infraction aux principes ou dispositions énoncés dans le Code est considérée comme une atteinte aux obligations essentielles du contrat de travail et peut constituer une faute disciplinaire. De telles violations peuvent entraîner des conséquences juridiques, y compris des mesures ayant un impact sur la relation d'emploi, selon un principe de proportionnalité, ainsi que l'obligation d'indemniser tout dommage résultant de l'infraction. En cas de manquement aux principes et contenus du Code par des tiers, les recours contractuels prévus dans le contrat et par la législation applicable seront engagés.

Signalement

Nous sommes tous responsables du respect de nos engagements.

Galileo attend de chacun qu'il s'exprime ouvertement et exige que toute préoccupation relative à une violation du présent Code soit signalée. Ces signalements doivent être effectués par l'un des canaux de communication mis à disposition, accessibles aux collaborateurs internes, aux sous-traitants et aux parties externes. Galileo prend chaque signalement au sérieux et s'engage à y répondre dans les meilleurs délais.

1. CANAUX DE SIGNALEMENT

- Plateforme en ligne: <https://galileoenergy.integrityline.com>
- Entretien en personne : à solliciter auprès du Responsable de la Conformité à l'adresse suivante: compliance@galileo.energy
- E-mail: compliance@galileo.energy

2. INTERDICTION DES REPRÉSAILLES

Galileo applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de représailles envers toute personne qui s'exprime ouvertement sur une conduite qu'elle estime contraire à l'éthique, illégale ou non conforme au présent Code et à nos Politiques.

Aucune conséquence négative ne sera subie par quiconque signale une préoccupation, tant qu'il n'a pas sciemment formulé un signalement mensonger.

Vous vous demandez comment votre voix est protégée?

Consultez notre Politique de signalement ([Whistleblowing Policy](#) /Politique de signalement) : votre guide de référence pour vous exprimer en toute confiance.



Approuvé par le Conseil d'administration le 27 mai 2025.